



L'ARCHEVÊQUE DE ROUEN

Édit de Publicité
concernant la cause de béatification
ou de déclaration de martyr
du Serviteur de Dieu JACQUES HAMEL

Nous, DOMINIQUE LEBRUN,
par la grâce de Dieu et l'autorité du Siège apostolique,
Archevêque de Rouen, primate de Normandie,

Convaincu que le Serviteur de Dieu JACQUES HAMEL, prêtre de notre diocèse de Rouen, a suivi de plus près le Christ dans le don de sa vie jusque dans sa mort survenue le 26 juillet 2016 en l'église Saint-Étienne de Saint-Étienne-du-Rouvray alors qu'il y célébrait l'eucharistie en mémoire du Seigneur,

Constatant, conformément aux articles 7 et 8 de l'Instruction *Sanctorum Mater* publiée le 17 mai 2007 par la Congrégation pour la Cause des Saints, que le Serviteur de Dieu JACQUES HAMEL possède une réputation de martyr au sein des fidèles de notre diocèse et au-delà,

Conformément à l'article 43 § 1 de cette même Instruction,

Au début du Triduum Pascal, au cours de la messe chrismale en notre cathédrale,

Informons les fidèles de notre diocèse que nous décidons d'entreprendre l'examen de la cause de béatification du Serviteur de Dieu JACQUES HAMEL,

Et les invitons, conformément à l'article 43 § 3 de l'Instruction *Sanctorum Mater*, à nous communiquer les renseignements utiles pour l'instruction de cette cause,

Fait en trois exemplaires, à Rouen, le 13 avril 2017

✠ DOMINIQUE LEBRUN
Archevêque de Rouen

Par mandement

Jacques BOURG
Chancelier